

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mille vingt-six, le 20 avril, le Conseil Municipal de la Commune de Portes-lès-Valence, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Geneviève GIRARD, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : 14 avril 2026.

PRESENTS : Geneviève GIRARD, Antonin KOSZULINSKI, Stéphanie HOUSET, Sabine TAULEIGNE, Laurent PEMEANT, Corine ARSAC, Suzanne BROT, Damien COHEN, Jérémy FERNANDEZ, Isabelle WICKI, Jérémy POURCHAILLE, Fanély RISSOANS, Thomas ROYER, Lucie DEPETRIS, Alain MONTEUX, Cécile DESSUS, Eric DERMENT, Valérie GARCIA, Michel BERNE, Anna ROMAJO, Guy LE DROGO, Marie-Renée AVON, Dorian DANTIN, Jean-Michel BOCHATON, Marie-José BAYOUD-TORRES, Claude ILLY, Sandrine AUGIER, Manuel HERRERO (à compter du point 2.11), Sylvie DELOCHE, Daniel GROUSSON.

POUVOIRS : Lilian CHAMBONNET à Antonin KOSZULINSKI ; Patrick GROUPIERRE à Suzanne BROT ; Magalie MAS à Stéphanie HOUSET ;

ABSENTS : Manuel HERRERO (jusqu'au point 2.10).

OBJET : 2.2 - DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS.

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que conformément à l'article 1650 du Code Général des Impôts, il est institué dans chaque commune une commission communale des impôts directs composée de huit membres pour les communes de plus de 2000 habitants, à savoir : le maire ou l'adjoint délégué, président et huit commissaires.

Les commissaires doivent être de nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne, être âgés de 25 ans au moins, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

Les commissaires ainsi que leurs suppléants en nombre égal sont désignés par Monsieur le directeur départemental des finances publiques sur une liste de contribuables, **en nombre double**, remplissant les conditions sus-énoncées, dressée par le Conseil Municipal.

Le conseil municipal propose, par 33 voix pour :

Titulaires : Sabine TAULEIGNE, Laurent PEMEANT, Patrick GROUPIERRE, Suzanne BROT, Isabelle WICKI, Alain MONTEUX, Michel BERNE, Guy LE DROGO, Stéphanie BUSSIÈRE, Béatrice GERVY, Geneviève BOUX, Elisabeth BRUYERE, Jean-Louis SAINT-CLAIR, Catherine BARNERON, Jean-Michel BOCHATON, Daniel GROUSSON.

Suppléants : Stéphanie HOUSET, Lilian CHAMBONNET, Corine ARSAC, Damien COHEN, Jérémy FERNANDEZ, Jérémy POURCHAILLE, Fanély RISSOANS, Thomas ROYER, Lucie DEPETRIS, Cécile DESSUS, Eric DERMENT, Valérie GARCIA, Marie-Renée AVON, Dorian DANTIN, Claude ILLY, Sylvie DELOCHE.

Fait et délibéré en mairie.

Liste des votes affichée et publiée le 21 avril 2026

Le Maire,

